



Site Internet : webfape.net

Dossier de presse



LA FONDATION AGIR POUR L'EMPLOI

1995-2009 : un bilan positif	Page 2
Une fondation unique en France	Page 3
L'emploi au cœur de notre démarche	Page 4
Au service de l'économie solidaire	
Les modalités pratiques	
Un fonctionnement paritaire – un financement solidaire	Page 5
Une équipe mobilisée	
Une générosité partagée	
Des partenaires essentiels	Page 6
Le soutien aux entreprises d'insertion	
L'aide au développement des services de proximité	
L'aide à la création d'entreprises individuelles	

LA FONDATION AGIR POUR L'EMPLOI

Sous l'égide de la Fondation de France

Quand salariés, retraités, entreprises et syndicats s'unissent pour l'emploi

« La Fape a pour objet de contribuer au développement de l'emploi et de favoriser l'insertion sociale par tout moyen à l'exclusion d'aide directe à des personnes physiques. Elle agit en faveur de la solidarité, la lutte contre l'exclusion, le développement local, dans une perspective d'intérêt général. »

*Article 2 de la convention créant la FAPE,
en qualité de fondation sous égide de la Fondation de France*

1995 – 2009 : un bilan positif

En **15 ans** et dans un contexte économique souvent difficile, la FAPE a prouvé la pertinence et l'efficacité de son intervention en faveur de l'emploi. Ainsi, elle a contribué à la création de près de **10.000 emplois** en attribuant plus de **18 M€** en faveur de **1 760 projets**.

Une fondation unique en France

Créée en février 1995, sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Agir Pour l'Emploi (FAPE) est un acteur à part entière de l'économie solidaire et sociale.

Unique en France, la FAPE se distingue des autres fondations par trois caractéristiques :

Ses membres fondateurs

La Fondation Agir Pour l'Emploi (FAPE) a été fondée par les deux entreprises EDF et Gaz de France et les trois organisations syndicales, CFDT, CFE-CGC et CFTC rejointes en 2005 par la FNME CGT.

Cette fondation particulière trouve son origine dans «l'Accord pour emploi et une nouvelle dynamique sociale», signé en 1993 par les deux entreprises de service public.

Les parties signataires ont eu la volonté d'agir ensemble pour contribuer à l'effort de la collectivité nationale en faveur de l'emploi. Elles ont défini deux axes prioritaires :

- la lutte contre l'exclusion,
- l'aide au développement local, notamment dans les zones fragiles.

Pour ce faire, elles ont décidé de créer un fonds d'encouragement à la solidarité.

Son financement

Il dépend avant tout de la générosité de plus de 13 500 salariés et retraités donateurs des groupes EDF et GDF-Suez. Ces dons constituent le socle du budget de la fondation. Les entreprises s'associent à leur générosité en abondant ces versements 2 fois.

Ainsi 10 € versé par un donneur c'est 30 € pour la fondation.

Ses domaines d'intervention en faveur de l'emploi

La FAPE apporte son soutien financier :

- aux associations et entreprises d'insertion
- aux services de proximité et services d'aide à la personne
- aux organismes d'aide à la création d'entreprises individuelles.

L'emploi au cœur de notre démarche

La FAPE a pour ambition de lutter contre la cause majeure de l'exclusion sociale, le chômage, en contribuant à la création d'emplois pour les personnes en difficulté.

Par ses actions, la fondation leur permet de retrouver autonomie et dignité dans un monde où le travail est source de légitimité sociale.

La FAPE intervient dans les phases de démarrage ou de développement des projets.

Elle attribue des subventions d'investissement ou prend à sa charge les intérêts d'emprunts contractés par les structures, afin de renforcer leur trésorerie, mais ne finance pas leur fonctionnement.

Au service de l'économie social et solidaire

Les projets doivent s'inscrire dans une double dynamique économique et sociale :

- ils présentent une maturité économique attestant de la viabilité du projet à moyen et long terme et visent à permettre à des demandeurs d'emploi de s'insérer en milieu ordinaire de travail ;
- ils présentent une maturité sociale permettant de garantir la qualité des emplois : respect des conditions de travail, application des conventions collectives, nature des contrats de travail, qualité des programmes de qualification et de l'accompagnement ;
- ils contribuent à améliorer la cohésion sociale en impliquant l'ensemble des acteurs locaux.

Les modalités pratiques

Toute demande de subvention répondant aux domaines et critères d'intervention de la FAPE, se compose d'un dossier-type (disponible sur le site www.webfape.net) à retourner accompagné des justificatifs et d'une lettre de motivation.

Le dossier est alors confié à l'un des instructeurs bénévoles en charge de l'instruire et de le présenter au Comité exécutif de la FAPE.

Un fonctionnement paritaire – un financement solidaire

● Une équipe mobilisée

Le paritarisme de la FAPE est formalisé au sein d'un Comité exécutif composé de :

- ⇒ 4 représentants des directions des groupes EDF et GDF-Suez
- ⇒ 4 représentants des organisations syndicales,
- ⇒ 4 experts aux compétences financières ou sociales
- ⇒ 1 représentant de droit de la Fondation de France.

Le Comité administre la Fondation, définit ses domaines et critères d'intervention, sélectionne ses partenaires et statue sur les demandes de subvention qui lui sont présentées. Il est l'organe paritaire et souverain de la FAPE.

Le fonctionnement opérationnel de la FAPE est assuré par un Secrétariat général, et par une équipe d'instructeurs composée de retraités bénévoles d'EDF et de GDF-Suez étroitement impliqués à ses côtés, pour instruire et présenter les projets devant le Comité exécutif.

Les chiffres-clés 2009

- 209 dossiers examinés par le Secrétariat général
- 170 dossiers présentés au Comité exécutif
- 151 projets soutenus

● Une générosité partagée

Chaque année, c'est la générosité et la solidarité collective de plus 13 500 salariés et retraités d'EDF et de GDF-Suez qui détermine le montant des ressources financières de la FAPE.

Leurs dons constituent le premier tiers du budget de la Fondation.

Le montant de ces dons est ensuite abondé 2 fois par les entreprises.

Les chiffres-clés 2009

- + **685.000 €** de dons versés par **13.579** salariés et retraités (*don moyen 50 €*)
- qui seront abondés par les entreprises.

Des partenaires essentiels

S'appuyant sur des partenaires reconnus pour leur implication et leurs compétences, la FAPE intervient sur l'ensemble du territoire national, dans trois domaines :

● Le soutien aux associations et entreprises d'insertion

La FAPE soutient principalement des associations et entreprises d'Insertion se situant dans le secteur concurrentiel et produisant des biens et des services en vue de leur commercialisation.

Ces entreprises présentent la particularité de proposer à leurs salariés en contrat d'insertion, un accompagnement non seulement professionnel mais aussi social. Elles favorisent ainsi l'accès à l'emploi en milieu ordinaire aux personnes fragiles qui, sans ce double soutien, auraient peu de chance de retrouver du travail.

Illustration >>>>>>>>> GEIQ Entraide Rurale en pays de Vilaine - REDON

Débouché professionnel dans l'agriculture

Entraide rurale est le 1er groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification créé en France. Il accueille des personnes sur les métiers de l'agriculture. Il recrute des jeunes qui souhaitent s'installer agriculteur et propose un parcours d'emploi et de formation en alternance de 2 ans au cours duquel ils préparent leur diplôme. Le Geiq recherche avec les jeunes, l'exploitation agricole adaptée à leur situation et leur projet et les encadre pour leur transmettre le métier et suivre leur projet professionnel.

En 2009, Il emploie 28 personnes en alternance et 8 CDI plus 2 contrats accompagnement encadrés par 5 encadrants .

La FAPE a participé à l'achat de deux véhicules pour faciliter la mobilité des salariés et par conséquent, maintenir la qualité de son accompagnement.

Nos partenaires pour l'insertion professionnelle et sociale par l'activité économique :



Comité national de coordination et d'évaluation des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification



Comité national des entreprises d'insertion



Fédération des Coordinations des Organismes d'Aide aux Chômeurs par l'Emploi



France active



Fédération ENVIE



Réseau Jardin de Cocagne



Chantier Ecole



Groupe Messidor

Les chiffres-clés 2009

78 structures aidées porteuses de
1 530 emplois consolidés et 506 créations d'emploi
1.140 k€ de subventions attribuées

L'aide au développement des services de proximité et des services à la personne

Les services de proximité proposent des prestations au travers de diverses activités : repassage, ménage, petits travaux de bricolage ou de jardinage, livraison de repas à domicile, transport de personnes à mobilité réduite. Il s'agit d'un secteur créateur d'emplois, qui propose des prestations socialement utiles et solidaires. Les emplois proposés sont formateurs : ils développent le sens des responsabilités tout en nécessitant l'acquisition d'un véritable professionnalisme.

Ces structures contribuent à plusieurs ambitions : renforcer les liens sociaux, créer de nouveaux emplois et améliorer la qualité de vie des particuliers.

La FAPE veille tout particulièrement à ce que ces services ne soient pas réservés à une clientèle spécifique, mais soient accessibles au plus grand nombre, grâce à une hybridation de leurs ressources (contributions financières des collectivités locales, des mutuelles, des institutions de prévoyance collective, des caisses d'assurance maladie et de vieillesse, etc). Elle examine tout particulièrement les conditions de travail (convention collective, nature des contrats de travail et durée du travail, accès à la formation...)

Illustration >>>>>>>>>> **ASPHA - BARTHELEMY D'ANJOU 49**

Le professionnalisme au service des personnes

ASPHA a été créée en début 2008 par l'association intermédiaire AITA.

C'est une association de service d'aide à domicile qui développe des emplois pérennes pour les personnes en fin de parcours d'insertion. Cette création vise donc à offrir une réelle filière professionnelle aux salariés d'AITA dans le secteur des services à la personne. En 2009, les auxiliaires de vie de l'ASPHA ont été spécifiquement formés à l'intervention auprès des personnes handicapées. Elle emploie 4 salariés permanents et 19 salariés intervenants.

La FAPE participe au financement de véhicules, de matériels et logiciels informatiques nécessaires au lancement puis au développement de l'activité.

Nos partenaires pour l'aide au développement des services de proximité :



Comité national de liaison des régies de quartiers



Fédération des coordinations des organismes d'aide aux chômeurs par l'emploi



France active

Les chiffres-clés 2009

10 entreprises de services de proximité ou de services à la personne aidées porteuses de
382 emplois consolidés et 73 créations d'emplois
133 k€ de subventions attribuées

L'aide à la création d'entreprises individuelles

Consciente des difficultés que peuvent rencontrer des personnes fragilisées par le contexte économique pour créer leur propre activité, la FAPE a choisi de subventionner des structures qui accompagnent les porteurs de projets, dans leur démarche de création d'entreprise, tout en leur assurant une couverture sociale et un cadre juridique précis et adapté.

Au sein de ces structures, les créateurs potentiels peuvent tester leur projet et leurs capacités d'entrepreneur. Ils bénéficient d'un soutien logistique, administratif et comptable, mais aussi d'un suivi et d'une formation individualisés.

Illustration >>>>>>>>>> **ELAN CREATEUR Pôle de ST MALO**

L'insertion par la création d'entreprise

Cette Coopérative d'Activité et d'Emploi assure des prestations de conseil, d'accompagnement, d'études et de formation auprès de personnes en situation de précarité qui souhaitent créer leur entreprise. Elle leur permet aussi de tester leur projet tout en bénéficiant d'un statut de salarié. Elle emploie 9 salariés permanents. En 2009, elle a accompagné 52 personnes et salarié 22 de celles-ci. La demande de subvention porte sur le financement de matériels et outils informatiques nécessaires au démarrage de la CAE.

Nos partenaires pour l'aide à la création d'entreprises individuelles :



Coopérer Pour Entreprendre



FRANCE ACTIVE

France active

Les chiffres-clés 2009

63 projets soutenus porteurs de
207 emplois consolidés et 165 emplois créés.
91 k€ de subventions attribuées

Acteur reconnu de l'économie sociale et solidaire en France, la Fondation en 2010, poursuit et renforce sa politique d'aide ciblée sur des projets de qualité pour le développement de l'emploi des plus défavorisés. Elle se fonde sur des critères objectifs et des décisions collégiales.

Pour en savoir plus, un contact permanent avec la FAPE

- Par Internet : www.webfape.net
- Par courrier : FAPE – 32, rue de Lisbonne – 75008 Paris
- Par téléphone : 01 40 42 61 07 ou fax : 01 40 42 62 94